

Ce qu'il faut savoir

User, mais ne pas abuser...

(Suite.)

Un décret du 29 septembre 1955 (J. O. n° du 29 septembre 1955) portant relèvement du salaire limite pour le calcul des cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations familiales fixe les nouveaux « salaires limites ».

Une fois de plus, le « plafond » des salaires pour le calcul des cotisations de Sécurité sociale (assurances sociales, allocations familiales, accidents du travail) vient d'être relevé ; il est porté de 456.000 francs par an à 528.000 francs par l'article 1^{er} du décret du 29 septembre 1955.

A titre documentaire, nous rappellerons l'évolution de ce « plafond ».

Tout d'abord, l'un sait qu'à l'origine, il n'était assueté aux Assurances sociales que les salariés dont le rémunérateur était adhérent aux deux mutuels :

1^{er} juillet 1930 - 31 décembre 1930 : 18.000 francs dans les villes de plus de 200.000 habitants.

15.000 francs dans les autres localités, avec majoration de 2.000 ou de 4.000 francs suivant que le salarié avait ou non deux enfants à charge.

22.000 francs quand l'assuré avait au moins trois enfants à charge, quelle que soit la localité.

1^{er} janvier 1937 - 30 juin 1938 : 21.000 francs quelle que soit la localité ; 25.000 francs au moins un enfant à charge.

Quelle que soit la localité :

1^{er} juillet 1938 au 31 décembre 1941 : 30.000 francs.

1^{er} janvier 1942 au 31 mars 1944 : 42.000 francs.

1^{er} avril 1944 au 31 août 1944 : 48.000 francs.

1^{er} septembre 1944 au 31 mars 1945 : 60.000 francs.

1^{er} avril 1945 au 29 juin 1946 : 120.000 francs.

☆

Avec la Sécurité sociale, le « plafond d'assujettissement » a disparu. Mais l'ordonnance du 4 octobre 1945 a créé un « plafond de cotisation » qui s'applique aux cotisations aux trois branches : assurances sociales, allocations familiales, accidents du travail. Les cotisations en effet, sont fixées en pourcentage des salaires, mais dans le cas où, les rémunérations dépassent le « plafond », ce sont les cotisations qui sont limitées.

En résumé, le « plafond de cotisation » fut fixé à 120.000 francs par an. Depuis lors, il a varié comme suit :

— Décret du 7 octobre 1946 (pour compter du 1^{er} octobre 1946) : 150.000.

— Décret du 24 septembre 1947 (pour compter du 1^{er} octobre 1947) : 201.000.

— Décret du 2 mars 1948 (pour compter du 1^{er} mars 1948) : 228.000.

— Loi du 24 février 1949 (pour compter du 1^{er} mars 1949) : 264.000.

— Loi du 30 décembre 1950 (pour compter du 1^{er} janvier 1951) : 408.000.

— Loi du 14 avril 1952 (pour compter du 1^{er} avril 1952) : 456.000.

— Décret du 29 septembre 1955 (pour compter du 1^{er} octobre 1955) : 528.000.

C'est donc, depuis le 1^{er} octobre 1955, au chiffre maximum de 528.000 francs par an, soit 44.000 francs par mois, que l'on calcule les cotisations, que ce titre des salaires dont la rémunération est égale ou supérieure à ce chiffre.

LES NOUVEAUX « PLAFONDS » SELON LA PERIODICITE DES SALAIRES

En vertu de l'article 2 du décret du 29 septembre 1955, les nouveaux « plafonds » sont fixés comme suit :

132.000 fr. si le salaire est réglé par trimestre.

44.000 fr. si le salaire est réglé par mois.

22.000 fr. si le salaire est réglé par quinzaine.

14.000 fr. si le salaire est réglé par décennie.

10.150 fr. si le salaire est réglé par semaine.

2.030 fr. si le salaire est réglé par jour.

1.015 fr. si le salaire est réglé par demi-jour ou par travail ne dépassant pas 2 heures.

(Allocations sociales.)

On compte en France 14 débits de boissons pour 86 habitants (c'est-à-dire pour 24 hommes adultes), mais la consommation de vin ou alcool se fait aussi à domicile et sur les lieux de travail.

C'est un record que nul pays ne songe à nous envier !



(A suivre.)

Activité accrue au 770 avant les grands froids

Un mois s'est écoulé depuis la publication de la dernière vue du chantier. Que de travail accompli depuis ! En effet, la couverture est terminée, les chevrons devant recevoir le plafond en plaques de plâtre sont posés et le dallage en ciment est en voie d'achèvement.

Nous nous sommes plu à regarder les équipes de cimentiers à l'ouvrage, l'une au remblayage, l'autre qui bétonnage la troisième à la couche fine. Pour celle dernière, cachant les autres, il



Une perspective du nouveau local

est intéressant d'observer les excitants qui, accourus, après avoir déversé à la pelle une quantité de ciment convenant approximativement à la parcelle d'une longue règle qu'ils promènent en la maintenant à chaque extrémité sur la couche molle excèdent il y a) et dont le man-

Une excellente recette de choux nous

Il est reconnu que fort peu de personnes, même de bons cordons bleus, ont la patience de préparer la morue d'une façon délectable. Cependant, c'est une précieuse ressource qu'on trouve un bon parti pour les jours maigres.

Voici la manière dont on prépare communément la morue en Périgord. C'est vous mettez à dessaler une livre et demie de morue pendant 12 heures ; la morue se renouvelle autour de la morue au milieu d'une terrine pleine d'eau

LE COIN DU RIRE

Le maman. — Tu professeur vient de m'écrire qu'il ne peut rien faire de toi.

L'enfant. — Je te l'avais bien dit, c'est un incapable.

Il y a plus d'apprisants que de places. Le ministre de la Propagande nationale n'obtient rien d'être vacant. Une dizaine de candidats l'ont brigué. Il a bien fallu s'en choisir qu'un.

« Vous venez de faire un heureux, lui dit quelqu'un.

— Point du tout, répondit-il, j'ai fait neuf mécontents et probablement... un ingrat. »

Ils sont en bonne santé et nous adressent leur meilleur souvenir

Albert GUILLEMINI, incorporé depuis un mois environ à Périgean, semble s'être vite adapté à la vie militaire.

En ce moment il fait ses classes qui doivent durer jusqu'à fin décembre. Au mois de janvier, il va commencer l'instruction de parachutiste qui, après huit sauts, comporte le brevet et deux stages spécialisés : le premier, nautique, et le deuxième en haute montagne.

Il vit dans une belle ambiance, la nourriture est bonne et il est heureux de faire connaissance avec le pays calan qui lui plaît beaucoup.

André MARGEIX, de Lamonon (B.-du-R.), manifeste d'ailleurs sa satisfaction de recevoir Notre Bifetella qui lui procure le plaisir de se tenir en contact avec la vie de l'Entreprise.

Il nous dit que le vie militaire n'est pas si dure qu'on le lui avait laissé entendre avant son départ et lui a permis, en outre, de visiter de beaux coins de France.

Il attend avec impatience sa première permission pour revoir les siens, l'usine, et se rappelle au bon souvenir de M. Schouffet et de tous ses camarades d'atelier.

Economats

Ces derniers nous ont demandé l'hospitalité pour faire connaître à nos lecteurs les produits en vente dans leurs magasins ainsi que leurs prix. Nous avons accédé à cette demande avec plaisir et nous vous présentons cette semaine les prix-courants d'épicerie. Dans notre prochain numéro nous donnerons les tarifs de la bonneterie et des produits d'entretien.

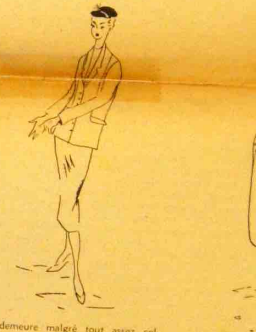
Sucre « Say » en morceaux, le kilo	110
Potages en sachets « Royco » ou « Liebig », le sachet	75
Café torréfié « Guilbert », le 250 gr.	200
Café torréfié « Le Mexicain », le 250 gr.	200
Confiture « La Paysanne », le 4/4	215
Confiture « La Paysanne », le 4/4	180
Salmon rose, la boîte	75
Thon au naturel, la boîte	180
Sardines à l'huile, la boîte	140
Maquereaux au vin blanc, la boîte	80
Haricots verts Princeps, sans fil, le 4/4	55
Haricots verts extra fins, le 4/4	160
Petits pois extra fins, le 4/4	220
Boîtes pâté pur porc, la boîte	180
Pâté « Orléans » au détail, le kilo	45
Saucisson sans détail, le kilo	600
Tomate extrait 28 %, la boîte 1/12	800
Tomate extrait 28 %, la boîte 1/6	20
Figues sèches, le 1/2 kilo	40
Figues sèches, le 1/2 kilo	80
Fromages :	
Camembert, la pièce	85
Carré « Petit-Chaperon », la pièce	95
Carré « Récollet », la pièce	125
Cervais, la pièce	40
Hollandaise, le kilo	40
Saint-Paulin, le kilo	500
Gruyère, le kilo	500
	550

Dernière heure

Nous apprenons que le Club du Stade Porte-Normande de Vernon se déplacera à Bordeaux dimanche 4 décembre pour y disputer contre la formation correspondante de cette ville le championnat de hand-ball. Allez-y nombreux et renseignez-vous auprès de votre contremaître.

MODE ET VOYAGE

Nous vous proposons aujourd'hui cet ensemble de voyage. Il est composé d'une jupe droite dont l'aisance est donnée par un petit pli derrière. La veste est droite.



Pour aller avec cet ensemble ou à la rigueur avec un tailleur à la condition qu'il soit sport, nous vous proposons ce manteau qui comporte un grand col et une couture sur tout le devant. Les poches à revers, le col et les manches sont garnis d'une poignée.

CONTRASTE...

Le barrage et la partie de l'Isle en amont, offrent, surtout en été, un paysage magnifique, ainsi que la nuit, sous un ciel serene, lorsque la lune se mire dans l'eau. Mais, nous avons vu ces lieux si splendides, si féériques, le samedi 19, que



« lors qu'il faisait très froid le barrage donna l'impression de laisser couler des eaux en ébullition.

L'expression pour les décrits comme il conviendrait, nous faut défaut.

C'était par un lever de soleil qui, vers Périgueux s'élevait dans le brouillard automnal épais, le soleil et semblait pousser vers l'usine une immense nappe ondulée et scin-

se sentant attirés par ce décor grandiose, indéchiffrable, s'arrêtaient quelques instants pour le contempler et repartaient émerveillés en se reprochant de ne pouvoir le fixer sur un papier avec ses couleurs et sa matérialité telles qu'elles nous apparaissent.

En suivant le travail des apprentis

(Suite de la page 1.)

pour ouvrir un livre et un tirage d'activités enseignement, savoir suffisamment calculer pour établir un prix de revient et savoir s'exprimer clairement par lettres sans la fleur de nombreuses fautes d'orthographe.

Tous les élèves ou presque, sont détenteurs du C.E.P. en tant qu'élèves, mais l'on sait avec quelle rapidité se perd le savoir si l'on ne s'astreint pas à la lecture ou si l'on ne fréquente pas les cours d'adultes. Aussi, chaque mardi, tous les ap-

prentis de 7^e année sont groupés à la salle-école de M. Roussel, tout pour vous, de suivre les cours professionnels dans votre propre intérêt, celui de votre famille et celui de l'entreprise qui vous en offre gratuitement les moyens. Ça doit être aussi par dignité personnelle.



Les cours d'enseignement général sous la direction de M. J. Roussel.

prentis de 7^e année sont groupés à la salle-école de M. Roussel, tout pour vous, de suivre les cours professionnels dans votre propre intérêt, celui de votre famille et celui de l'entreprise qui vous en offre gratuitement les moyens. Ça doit être aussi par dignité personnelle.

prentis de 7^e année sont groupés à la salle-école de M. Roussel, tout pour vous, de suivre les cours professionnels dans votre propre intérêt, celui de votre famille et celui de l'entreprise qui vous en offre gratuitement les moyens. Ça doit être aussi par dignité personnelle.

Cérémonie commémorative en l'église paroissiale de Neuville

Les paroles des oraisons funèbres vantant le mérite et l'abandon des héros d'environ, seuls les souvenirs et les écrits restent.

Parmi les souvenirs, il en est de puérils que le temps d'une génération n'efface pas dans les foyers. Celui, par exemple, de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille, époux, père, fils, frère, objets de bien des rêves la nuit et de souffrances morales parfois très grandes et souvent ravivées le jour lorsque la pensée cherche en arrière leur visage, leur parole et leur affection.

Leurs parents partaient, ayant traité jusqu'à tombées une incurable douleur, mais avant, leur peine le souvenir de leurs martyrs en gardera pas dans la posterité. Certes, il restera des photos dans un album, peut-être quelques-uns de leurs dernières lettres au fond d'un tiroir, mais comment les jeunes, dans 20, 30 ou 40 ans, dont les ascendants n'auront pas été éprouvés par les horreurs de la guerre, sauront-ils que dans une maison voisine, dans leur commune, etc., il y eut autrefois d'innocentes victimes qui tombèrent bravement pour l'indépendance de leur pays ?

de leurs frères d'armes de la guerre 1914-1918 et on lui inscrivit les noms suivants, parmi lesquels nous retrouvons ceux de cinq de nos anciens camarades de tranchée.

- 1939 - 1945
- Henri ALLEMANDOU
 - Pierre COLINET
 - Louis DOCHÉ
 - Jean DUTOIT
 - Robert FONMARTY
 - Abel FONMARTY
 - Roger FREY
 - Fernand FLIEG
 - Yves MENJOULOU
 - Jean MAZEAU
 - Auguste RAMBAUD
 - Noé REYNAUD
 - Pierre REYMONDIE
 - Albert SCHUSTER

Comme leurs aînés de la grande tourmente, ils paieront de leur vie pour lutter afin que leur coin de terre natal et la France tout entière n'aient pas à subir plus longtemps la domination barbare de l'envahisseur.

Cette plaque, au même titre que le monument élevé sur les places de l'Église, perpétuera leur noble souvenir et incitera les filles qui passeront devant elle à ne pas oublier son mort glorieux dans leurs prières.

C'est un écrit sacré dont la signification symbolique méritait d'être soulignée.

PRESCRIPTIONS

(Suite de la page 1.)

Elles sont si nombreuses ces consignes qu'il nous serait bien difficile de toutes les transcrire tel, car le mémoire nous ferait défaut et ce serait une lecture fastidieuse pour la plupart qui persévèrent : « Que n'importe les ordres affectés à « Un tel » ; Fen ai suffisamment de ceux qui me concernent et que je connais d'ailleurs à fond pour m'éviter même d'y donner un coup d'œil. » Aussi, loin de nous la pensée de vous imposer en vous remettant sous les yeux les règlements concernant les prescriptions, les consignes, les ordres dont cependant le respect intégral concourrait à la perfection. Nous laissons à chacun le soin de méditer sur sa sphère et de prendre la résolution, bonne ou mauvaise, qui inéluctablement résultera sur lui en bien ou en mal selon celle pour laquelle il aura opté.

Tout récemment, sous le titre : « Une importante conférence au 400 », nous décrivions, traitant de la fabrication du caoutchouc : « Et surtout bien se conformer aux prescriptions du contremaître. » Il s'agissait de l'encolage des semelles et pièces accessoires en crêpe qui, si elles ne sont pas enduites de colle selon les normes prévues, risquent de ne pas adhérer l'une à l'autre convenablement, de provoquer des retours de chaussures, des mécontentements parmi la clientèle et la méfiance de cette dernière à notre égard.

Depuis la coupe jusqu'à la mise en boîte, en passant par les magasins et les services annexes, tous, nous tombons sous le coup de consignes dont nous ne pouvons pas nous passer, et nous aurions tendance à dire, lors d'une mauvaise présentation de nos articles, que c'est le voisin plutôt que nous-mêmes qui ne s'en est pas rapporté aux prescriptions. Donnons-nous donc les siennes. Que ce doit être pour nous les nôtres ?

Nous en avons une connaissance si totale que nous devrions toujours en être inspirés, agir en les respectant instinctivement et non en les sapant.

Le jour où il en sera de la sorte, le jour où nous aurons compris que la moindre déviation aux principes en vigueur est toujours préjudiciable, le jour où tous, du plus petit au plus grand, du jeune apprenti au sommet de l'échelle sociale, nous rejeterons tout ce qui n'est pas conforme aux prescriptions, un grand pas marquera l'évolution de notre communauté.

Le travail s'en trouvera facilité, plus agréable, la qualité y gagnera, les rapports entre services n'en seront que plus harmonieux et plus durables pour le plus grand bien de tous.

NOS VISITEURS

(Suite de la page 1.)

Ces temps sont révolus, poursuit M. Levasseur, mais serons-nous de l'expérience de ce passé penchons-nous, utiles, en toute félicité, compréhension et amitié réciproque et sur les grands problèmes que nous posent toujours, nous, les hommes, la révolution.

Ne nous attendons plus à voir la production porter sur le même article pendant un an, mais au contraire de nouvelles difficultés chaque jour, pour les causes que tout le monde connaît : exigences de la mode et, surtout, concurrence de plus en plus puissante.

Mourons le chemin parcouru, et foris des résultats acquis tout un long, tournons les regards vers l'avenir qui sera ce que nous le ferons par nos bonnes ou mauvaises résolutions. Donc, courage, persévérance et esprit compréhensif stimulés par l'effort de jeunesse que fait souffrir ici M. Joseph nous feront encore traverser les passes dangereuses.

Nous assurons MM. Joseph et Kern de notre amitié et les remercions de leur sympathique visite.

Par un froid samedi...

(Suite de la page 1.)

leur choix quant à leurs besoins en chaussures pour elles et pour leurs enfants.

Bon procédé pour leur éviter des déplacements parfois longs, onéreux, gênants dont le temps

l'autre, se concerter avec une camarade, aller voir le podiom, avaler la dernière bouchée de leur petit déjeuner, boire un délicieux café bien chaud et revenir à l'établissement pour indiquer à la gérante la pointure et le nom de l'article désiré.



Ci-dessous, nos pigeons se présentent au public de café.



...pour reconforter (ci-dessus) admettre la stéril de Miss Anderson.

qu'ils nécessitent peut être employé à d'autres fins non moins utiles. Aussi, toujours imprégnés de la bonne humeur qui les caractérise, avons-nous pris plaisir à les voir évoluer, se déplacer d'un groupe à

Le café chaud qui reconforte, la galle et la bonne camaraderie. La stérine a annoncé la fin du casse-croûte et, en un clin d'œil tous les groupes se sont délogés, chaque chaise retrouve son occupant tandis que les serveurs emportent les récipients où fume encore l'excédent de café et que sur le podiom se détache nettement tout modèle semblant dire : « Que pensez-vous de moi, ne suis-je pas attrayant ? »

À midi, de 13 heures à 13 h. 30, et même à la sortie de 17 h. 30, un dernier coup d'œil sera donné à la spécimen qu'on a retenus et que la gérante livrera sur place le lundi suivant.

...Et nos couturières, leur tâche consciencieusement accomplie quittent leur bel atelier, l'air satisfait, et avec le même sourire que nous leur avons connu le matin...

Un ancien à la 452



M. BONNIN débute à l'Atelier des semelles en bois. Il est employé à la fabrication des talons, etc., à l'heure actuelle, est réparateur à la 452.



L'étalage improvisé dans les coutures.

Le saviez-vous ?

Un kilo d'uranium, plus petit qu'un paquet de galettes, contient autant d'énergie que 2.600 tonnes de charbon ; il suffirait pour faire faire à un train atomique cinq fois le tour de la terre, soit 20.000 kilomètres. Alimentant une centrale électrique, il éclairerait et chaufferait pendant un mois et demi une ville de 100.000 habitants. La puissance énergétique issue de la fusion de l'atome est seule capable de faire face à l'augmentation considérable des besoins en énergie d'une population terrestre elle-même en constant accroissement ; alors que nous utilisons actuellement à un rythme accéléré nos réserves de houille et de pétrole, on estime que les réserves connues d'uranium suffisent à fournir de l'énergie au monde pendant 6.000 ans.

Le café chaud qui reconforte, la galle et la bonne camaraderie. La stérine a annoncé la fin du casse-croûte et, en un clin d'œil tous les groupes se sont délogés, chaque chaise retrouve son occupant tandis que les serveurs emportent les récipients où fume encore l'excédent de café et que sur le podiom se détache nettement tout modèle semblant dire : « Que pensez-vous de moi, ne suis-je pas attrayant ? »

À midi, de 13 heures à 13 h. 30, et même à la sortie de 17 h. 30, un dernier coup d'œil sera donné à la spécimen qu'on a retenus et que la gérante livrera sur place le lundi suivant.

...Et nos couturières, leur tâche consciencieusement accomplie quittent leur bel atelier, l'air satisfait, et avec le même sourire que nous leur avons connu le matin...

- 110
- 75
- 200
- 200
- 215
- 180
- 75
- 180
- 140
- 80
- 55
- 160
- 220
- 45
- 80
- 600
- 20
- 40
- 80
- 85
- 95
- 125
- 40
- 500
- 500
- 550

le Vernon
en contre
and-boil
remplaître.

ce qui à la
condition
poisons ce
nd col et

de leur
communi-
cations

de leur
communi-
cations

de leur
communi-
cations

de leur
communi-
cations

de leur
communi-
cations

de leur
communi-
cations

de leur
communi-
cations

de leur
communi-
cations

de leur
communi-
cations

de leur
communi-
cations

de leur
communi-
cations

